

Zeitschrift:	Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg
Herausgeber:	Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles
Band:	58 (1968-1969)
Heft:	3: Rapport annuel = Jahresbericht
Rubrik:	Rapport de la commission pour la protection de la nature et du payage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport de la commission pour la protection de la nature et du paysage pour l'année 1968

Constitution

Par arrêté du 2 juillet 1968, le Conseil d'Etat a constitué une commission cantonale pour la protection de la nature et du paysage.

L'ampleur des tâches dévolues à l'Etat dans ce domaine a fait apparaître la nécessité de réorganiser l'ancienne commission, – qui était un organe institué par la Société fribourgeoise des sciences naturelles auprès duquel l'Etat déléguait trois membres choisis dans la commission du Musée, – pour l'ériger en commission cantonale.

Cette nouvelle commission se compose de onze membres qui représentent les différents milieux, associations et services de l'Etat particulièrement intéressés à la protection de la nature. Elle est présidée par M. Hubert Corboud, Inspecteur en chef des forêts.

Attribution

La commission exerce les tâches qui lui sont dévolues par la loi sur les constructions et son règlement d'exécution.

Elle est l'organe consultatif du Conseil d'Etat pour l'exécution des tâches qui sont confiées au canton par la législation fédérale sur la protection de la nature et du paysage.

En outre, elle donne son préavis sur tous les projets susceptibles de modifier de façon sensible le paysage.

Activité

La commission a tenu sa première séance plénière le 13 septembre 1968. Elle a nommé un bureau de quatre membres pour traiter les affaires courantes et a décidé de travailler en délégations désignées de cas en cas pour étudier des problèmes particuliers.

Plusieurs projets d'aménagement communaux, de plans de quartiers ou d'autres projets importants de constructions, d'installations ou d'exploitations de matériaux ont déjà été soumis à l'examen de la commission.

Elle s'est plus particulièrement occupée, durant les premiers mois de son activité, de la mise sous protection des marais de Guin. Un projet dans ce sens lui a été proposé par la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature. Les démarches sont entreprises pour que ce plan obtienne au plus tôt l'approbation du Conseil d'Etat.

Le plan de protection de la colline de Gruyères a également fait l'objet de pourparlers avec les instances fédérales et cantonales intéressées en raison d'une opposition non liquidée émanant d'un propriétaire qui demande une dérogation pour la construction d'un tea room à l'entrée de la ville.

Parmi ses tâches futures, la commission envisage l'établissement d'un inventaire cantonal des paysages et sites naturels qui méritent d'être protégés.

J. MANTEL
Secrétaire



Problèmes actuels de la connaissance de Dieu

6 conférences publiées par N. A. Luyten O. P.

- | | |
|-----------------------|--|
| C. E. O'Neill | Le mouvement «God is dead» aux Etats-Unis
Le problème de Dieu remis en question |
| G. Cottier | L'athéisme contemporain
Les raisons de la négation de Dieu |
| M.-D. Philippe | Peut-on prouver l'existence de Dieu?
Considérations critiques sur les cinq voies de saint Thomas |
| L. B. Geiger | Transcendance et subjectivité
L'approche de Dieu par la subjectivité chez quelques philosophes contemporains |
| N. A. Luyten | Approches anthropologiques
Condition humaine et existence de Dieu |
| J.-H. Nicolas | Dieu connu comme inconnu
Le mode de notre connaissance de Dieu |

1 volume
132 pages
Fr. 8.50

En vente dans toutes les librairies

Editions universitaires Fribourg